



250 logements de plus au premier trimestre 2004

Au cours du 1^{er} trimestre 2004, 250 logements ont été achevés dans le canton, soit une augmentation de 33% par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que 2 350 logements étaient en construction à fin mars (+16 % en une année). Des autorisations de construire ont été délivrées pour 270 logements (-14 % par rapport au premier trimestre 2003). Les demandes de permis de construire concernent 527 logements, leur nombre augmente de 73 % par rapport au même trimestre 2003.

Nouveaux logements

Dans le canton de Genève, 250 logements ont été construits au cours du 1^{er} trimestre 2004, ce qui représente une hausse de 33 % par rapport à la même période de l'année précédente, mais ce qui est peu même par rapport aux moyennes trimestrielles des années précédentes. Les villas représentent 21 % des logements construits. Ces logements se concentrent dans des communes qui composent la première couronne autour de la ville de Genève – Carouge (68 logements), Onex (53), Lancy (20) – auxquelles s'ajoutent Versoix (31 logements) et Plan-les-Ouates (14).

Logements en construction

A la fin du premier trimestre 2004, 2 350 logements étaient en construction, dont 458 ont été mis en chantier durant cette période. La majeure partie se concentre dans 14 communes. C'est en ville de Genève (18 % des logements en construction), dans la première couronne (42 %) et la deuxième couronne (23 %), que sont situés les plus grands chantiers. La ville de Genève détient la palme avec 414 logements, suivie par Le Grand-Saconnex (398 logements), Vernier (228), Plan-les-Ouates (194), Carouge (122) et Versoix (119). Entre 50 et 99 logements sont en construction à Lancy (95 logements), Collonge-Bellerive (72), Confignon (67), Genthod (66), Satigny (65), Bernex (64), Onex (61) et Veyrier (56).

Permis de construire

Des autorisations de construire pour 270 logements ont été accordées au premier trimestre 2004, ce qui représente 44 logements de moins qu'au premier trimestre 2003 (-14 %). La ville de Genève (67 logements), Lancy (44), Le Grand-Saconnex (37) et Versoix (30) sont les communes pour lesquelles le plus d'autorisations ont été délivrées.

Requêtes déposées

Le nombre de dépôts de requête pour la construction de logements prend l'ascenseur au premier trimestre 2004. Par rapport à la même période de l'année précédente, ce sont 527 logements (+73 %) qui ont fait l'objet d'une demande de permis de construire. La ville de Genève (225 logements) et Plan-les-Ouates (123 logements) se distinguent particulièrement des autres communes.

Ces résultats proviennent d'une nouvelle exploitation intégrée des sources administratives existantes, qui offrent une fiabilité accrue, une gamme de résultats plus détaillés, un meilleur suivi des différentes étapes du processus de construction.